



L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE

UN FORT POTENTIEL
DE DÉVELOPPEMENT
POUR LES ENTREPRISES
AGRICOLES

2015 - 2018

**STRATÉGIE
DE CROISSANCE**
du secteur
biologique



Principales mesures d'aide financière

ENSEMBLE 
on fait avancer le Québec

Cultivons l'avenir 2

Une initiative fédérale-provinciale-territoriale

Canada 

Québec 

LE BIO:

UN MARCHÉ À CONQUÉRIR

Un marché québécois de près **d'un demi-milliard de dollars**; mais seulement **30 %** serait approvisionné en produits biologiques **d'ici**.

Un taux de croissance annuelle de 10 %.

Une **demande** grandissante des **consommateurs** pour des produits frais, diversifiés et de qualité qui répondent à leurs **préoccupations** en matière de santé, de saine alimentation, de protection de l'environnement et de bien-être animal.

BONIFICATION DE L'AIDE FINANCIÈRE POUR LES SERVICES-CONSEILS EN AGROENVIRONNEMENT, EN GESTION ET EN ENCADREMENT TECHNIQUE

OBJECTIF

Favoriser l'utilisation de services-conseils pour améliorer l'efficacité des entreprises en appui à la prise de décision et au transfert des connaissances.

ENTREPRISES ADMISSIBLES

Entreprises agricoles en démarrage, en conversion ou déjà en production biologique.

AIDE FINANCIÈRE

Remboursement des frais d'utilisation de services-conseils jusqu'à concurrence de 85 %.





PROGRAMME D'APPUI POUR LA CONVERSION À L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE

OBJECTIF

Accroître l'offre de produits biologiques québécois en appuyant le développement de cette production.

ENTREPRISES ADMISSIBLES

Entreprises agricoles en démarrage, en conversion ou déjà en production biologique.

AIDE FINANCIÈRE

- Volet 1 : aide maximale de 20 000 \$ par entreprise pour la conversion d'érablières, de ruches ou de superficies cultivées vers le mode de production biologique.
- Volet 2 : aide maximale de 20 000 \$ par entreprise représentant 50 % des dépenses admissibles engagées pour construire ou adapter des installations d'élevage en vue de répondre aux normes biologiques.
- L'aide financière combinée maximale issue des volets 1 et 2 du Programme peut atteindre 40 000 \$ par entreprise.



RECONNAISSANCE DE LA CONTRIBUTION DES ENTREPRISES EN PRODUCTION BIOLOGIQUE À LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

OBJECTIF

Soutenir des initiatives liées à l'agriculture biologique par l'entremise du volet 1 du programme Prime-Vert.

ENTREPRISES ADMISSIBLES

Entreprises agricoles.

AIDE FINANCIÈRE

Une aide modulée selon les dépenses admissibles au Programme :

- Équipement et matériel employés pour la réduction de l'usage de pesticides (acquisition ou modification d'équipements de désherbage mécanique, filets anti-insectes, etc.);
- Haie séparatrice visant à réduire le risque de contamination des cultures biologiques par les pesticides.

LA PRODUCTION BIOLOGIQUE : UN PARI GAGNANT!

DES OCCASIONS D'AFFAIRES À SAISIR

Tirez votre épingle du jeu en exploitant différentes formules de commercialisation pour satisfaire la demande des marchés intérieurs et extérieurs. Avec un marché en pleine croissance depuis plus d'une décennie, le secteur biologique présente des occasions d'affaires que vous avez tout intérêt à saisir!

UNE SOURCE D'INNOVATION POUR LES ENTREPRISES

Contribuez à une filière biologique dynamique et porteuse d'innovation, en mettant à profit votre savoir-faire, pour permettre au secteur de se développer de manière à répondre à la demande grandissante des marchés.

UN ALLIÉ POUR L'ENVIRONNEMENT

Mettez en œuvre un ensemble de pratiques qui contribuent à la santé des sols et à celle des cours d'eau, à la préservation de la biodiversité, ainsi qu'à la réduction de l'utilisation de pesticides et d'engrais de synthèse. Parce qu'ils tiennent compte de la protection de l'environnement, les produits bio se révèlent des complices naturels du développement durable!

UN LEVIER POUR L'OCCUPATION DYNAMIQUE DU TERRITOIRE

Participez à la vitalité économique de votre région, à la diversification et à la mise en valeur du territoire agricole, en optant pour des activités qui tiennent compte de l'acceptabilité sociale et de la cohabitation harmonieuse.



N'oubliez pas que vous pourriez bénéficier d'une aide financière par La Financière agricole dans le cadre du Programme d'appui à la diversification et au développement régional. Pour en savoir plus, visitez le www.fadq.qc.ca/appui-diversification-developpement-regional.

Pour obtenir plus d'information sur l'ensemble des mesures d'appui de la Stratégie, visitez le site Internet du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation au www.mapaq.gouv.qc.ca/biologique ou communiquez avec votre direction régionale.

Cultivons l'avenir 2

Une initiative fédérale-provinciale-territoriale

**Agriculture, Pêcheries
et Alimentation**

Québec 

Canada 